



Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 22 décembre 2023

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/23/126 du 23/12/2023 à 17:00:00
Lieu : ANNECY
Salle : CENTRE DE CONGRES IMPERIAL - ALLEE DE L'IMPÉRIAL - 74000 ANNECY
Organisateur : (2914) MONT BLANC BOXING 74
MONT BLANC BOXING 74

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

COMPETITION

FINALE DU CRITERIUM ELITES 3
CATEGORIE SUPER MOYENS EN 4X3
LE GOURRIEREC STEPHANE (ELITES 3) VS BOUADI ABDELNOUR (ELITES 3)
JUGE ARBITRE UNIQUE : M. STÉPHANE SKUDELSKI

HORS COMPETITION

CATEGORIE LEGERS EN 6X3
GHOUALEM MEHDI (ELITES 2) VS GILTAN GHENADIE (MOL)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE SUPER MI MOYENS EN 6X3
OUZAR LAKHDAR (LUX) VS MBORI ENDANGA CHRISTOPHE (ELITES 1)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE MI MOYENS EN 6X3
MEHAH YANIS (ELITES 1) VS GARY MOUSSA (LUX)
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL



RÉUNION : 01/23/126 - FAMILLE : MIXTE (2)

Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 22 décembre 2023

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES
Réunion numéro : 01/23/126 du 23/12/2023 à 17:00:00
Lieu : ANNECY
Salle : CENTRE DE CONGRES IMPERIAL - ALLEE DE L'IMPÉRIAL - 74000 ANNECY
Organisateur : (2914) MONT BLANC BOXING 74
MONT BLANC BOXING 74

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle
Téléphone : 01.49.42.23.71

PROGRAMME

RAPPEL À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, DES CLUBS ET DES DÉLÉGUÉS DE RÉUNION.

LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

CONFORMÉMENT AU CODE SPORTIF, L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT DÉLIMITÉ PAR DES BARRIÈRES.

CES BARRIÈRES SONT PLACÉES À 3,50 MÈTRES AU MINIMUM DU RING. L'UNIQUE ACCÈS À L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT CONTRÔLÉ.

LA PROTECTION DU PUBLIC, DES BOXEURS ET DES OFFICIELS DEVRA ÊTRE ASSURÉE TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE ET SERA PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CLUB ORGANISATEUR, QUI DEVRA PRÉVOIR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ADAPTÉ ET FIABLE.

LE OU LA DÉLÉGUÉE DE RÉUNION DEVRA S'ASSURER QUE CES DISPOSITIONS SONT SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉES AVANT DE FAIRE DÉBUTER LA MANIFESTATION.

LES BOXEURS SUIVANTS ONT DÉJÀ TRANSMIS LES RÉSULTATS LISTÉS CI-APRÈS À LA FFB AINSI QUE LEURS SORTIE DE TERRITOIRE :

BOXEUR : GILTAN GHENADIE(MOL)
IRM : 13/02/2023
ECG : 15/06/2023
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 15/06/2023
SEROLOGIES : HIV 17/11/2023, HA 17/11/2023, HB 17/11/2023, HC 17/11/2023

BOXEUR : OUZAR LAKHDAR(LUX)
IRM : 20/10/2023
ECG : 20/10/2023
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 26/10/2023
SEROLOGIES : HIV 10/11/2023, HA 10/11/2023, HB 10/11/2023, HC 10/11/2023

BOXEUR : GARY MOUSSA(LUX)
IRM : 11/09/2023
ECG : 11/09/2023
EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 14/09/2023
SEROLOGIES : HIV 05/10/2023, HA 05/10/2023, HB 05/10/2023, HC 05/10/2023

LE DELEGUE TRANSMET A LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEURS, IL TRANSMETS LE P.V. DIRECTEMENT A SON COMITÉ REGIONAL.

